

Chât. Éclair - 5 oct. 28.

L'Oues

DIRECTEUR POLITIQUE
Emmanuel DESGRÈES DU LOU

JOUF

QUAND LE RAPPORT DE M. BAYLE, directeur de l'identité judiciaire à Paris, AURA PARU, POURRA-T-ON DIRE QUE L'AFFAIRE DE GLOZEL SERA CLOSE ?

On sait que M. Bayle, directeur de l'identité judiciaire à Paris, a été chargé d'examiner les objets saisis à Glozel par la police de Moulins, et que les conclusions de son rapport sont attendues avec une vive curiosité. Si M. Bayle se prononce pour la non authenticité, l'affaire de Glozel sera-t-elle définitivement close ? Nous avons demandé à M. Loth, l'éminent professeur au Collège de France, membre de l'Institut, ce qu'il en pensait ou, ce qui revient au même, ce qu'il pensait de l'expertise de M. Bayle. Et voici sa réponse :

Les objets saisis à Glozel ?... Disons, pour parler avec précision, les objets enlevés sans témoins de la grange et du musée des Fradin.

Les galets gravés trouvés dans la grange sont des faux, dont l'auteur est inconnu ; le docteur Morlet, le surlendemain du départ des policiers, en a découvert deux autres, gravés probablement par la même main.

Y a-t-il eu des objets faux introduits dans le musée même ?

« Rien de plus facile », me disait, il y a deux mois, d'après son expérience personnelle, un éditeur de Paris, autorisé par Mme Fradin, qui se trouvait seule et occupée à la maison, à visiter le musée. Il y est resté seul aussi longtemps qu'il a voulu.

Plusieurs tentatives d'introduction d'objets faux ont été découvertes, grâce à la prudence et à l'ingéniosité du docteur Morlet, lors des fouilles du souterrain de Puyraveau, qui ont donné, dans des conditions de sincérité absolue, les mêmes objets caractéristiques que Glozel.

Dès le premier jour, le docteur Morlet et ceux qui ont étudié les objets de Glozel sur place, y ont opéré des fouilles à plusieurs reprises, ont fait leurs réserves au sujet des analyses de M. Bayle et, sans suspecter leur sincérité, les ont déclarées d'avance frappées de nullité.

sur une tablette d'argile, couverte de caractères alphabétiques, caractères gravés avant cuisson et fixés par la cuisson ; son rapport vient d'être publié avec graphiques, avec la pleine approbation du directeur du laboratoire technique, M. Locard, dont tout le monde reconnaît la haute compétence : il conclut qu'il n'y a pas la moindre parenté entre les empreintes actuelles et celles du graveur (néolithique) de la tablette.

D'ailleurs, des objets gravés de caractères alphabétiques, trouvés dans l'Allier, ailleurs qu'à Glozel, ont été publiés en 1917 et 1918. Depuis, on en a trouvé un bon nombre dans le département de l'Allier.

Dans une communication faite à l'Académie des Inscriptions, en juin dernier, j'ai établi, sans qu'il puisse y avoir, à ce sujet, le moindre doute, l'existence d'une écriture linéaire dans le Bourbonnais, EN DEHORS DE GLOZEL (c'est le titre même de ma communication).

Dès que le rapport de M. Bayle aura été publié, le docteur Morlet soumettra les objets de sa collection, similaires à ceux qui auront été analysés par l'expert parisien, à des spécialistes, dans des conditions telles que tout le monde devra s'incliner devant leurs conclusions.

LOTH,

Professeur au Collège de France,
Membre de l'Institut.



Le docteur Morlet s'est toujours déclaré prêt à soumettre à l'analyse de spécialistes compétents les objets qu'il a lui-même, en compagnie d'Emile Fradin, exhumés de la couche dite archéologique. Il a droit à la moitié des objets qu'il a extraits du sol de Glozel et, assurément, aucun autre objet n'a pénétré dans sa collection de Vichy.

Il n'a pas, d'ailleurs, attendu la venue des policiers de Moulins à Glozel pour faire procéder à des analyses par des savants compétents. Des échantillons des objets caractéristiques en os et des galets gravés de Glozel ont été soumis à l'examen des spécialistes de l'Institut minéralogique de l'Université d'Oslo. Leur rapport va être publié *in-extenso* ; il conclut que les objets en os analysés chimiquement sont fossiles et qu'il n'y a pas trace d'instrument en métal sur les galets gravés, en faisant toutefois remarquer qu'on ne peut tirer de ce dernier fait aucune conclusion quant à l'âge précis des galets, les traces d'instrument en métal disparaissant au bout d'un certain temps.

Des objets caractéristiques en os, dont un trouvé en ma présence, ont été analysés au laboratoire technique de la police de Lyon et au laboratoire de chimie de l'université de cette ville ; ils sont incontestablement fossiles. Un morceau d'ossement trouvé dans une des tombes de Glozel a été analysé au laboratoire de l'Institut d'anthropologie de Porto par les soins du professeur Mendes Corrêa, qui l'avait lui-même emporté de Glozel ; il a été reconnu fossile.

La conclusion s'impose : si l'expertise de M. Bayle aboutit à la déclaration que les objets soumis à son analyse sont modernes, c'est qu'ils ont été introduits dans le musée par des mains criminelles, car il ne saurait y avoir deux chimies, celle d'Oslo, des deux laboratoires de Lyon, celle de l'Université de Porto et celle de M. Bayle.

Il y a lieu aussi de s'étonner que M. Bayle n'ait pas eu recours aux données que fournissent les empreintes digitales, M. Regnault accuse, en effet, les Fradin de faux ; ce serait surtout Emile qui serait visé. Les Glozéliens ont été plus consciencieux ou mieux avisés. En juin dernier, lors des fouilles d'un comité d'études dont je faisais partie, M. Soderman, jeune savant suédois, qui avait étudié les sciences touchant à l'expertise judiciaire sous les meilleurs maîtres en Allemagne, qui vient de passer son doctorat à la Faculté des sciences de Lyon et est assistant au laboratoire technique de la police judiciaire à Lyon, a pris les empreintes digitales du grand-père, du père Fradin, d'Emile Fradin et du docteur Morlet. Il les a comparées aux empreintes digitales qu'il a relevées



(Keystone View)

UNE MACHINE A TRÉPANNER.

L'objet le plus curieux qui se expose à l'Exposition Médicale, qui s'est ouverte au Central Hall à Westminster, est une... machine à trépaner ! Inventée par le professeur Williams, elle remplace, sans danger pour la cervelle, dans le crâne d'un blessé le morceau fracturé. L'instrument extrait une portion du crâne et y replace un morceau, finement ciselé, pris d'un autre crâne, au lieu de remplacer par une plaque en argent.

Le Landru marseillais persiste dans son mutisme

MARSEILLE, 4 octobre. — Pierre Rey, le landru marseillais, devait être interrogé ce matin dans le cabinet du juge d'instruction, M. Coggia, chargé de cette affaire. L'étrangleur de femmes, qui est toujours en traitement à l'infirmerie de la maison d'arrêt, refusa de se lever, prétextant qu'il était malade.

Le magistrat instructeur, informé, se rendit aussitôt à la prison Chavasson. Un médecin de la prison n'ayant rien remarqué d'anormal dans l'état de santé du criminel sauf, cependant, une extrême faiblesse, le juge d'instruction fit transporter de force dans son cabinet l'étrangleur de femmes.

A 9 h. 30, Pierre Rey était interrogé par le magistrat. Jusqu'à 12 h., il subit les questions du juge d'instruction relativement aux trois assassinats découverts à Marseille, en juin dernier.

A chacune des questions dangereuses Pierre Rey, selon sa tactique, conserva un profond mutisme. Il reconnut cependant s'être fait appeler Camille Gaillard et avoir fait insérer dans des journaux de Marseille des annonces matrimoniales.

N'ayant rien pu obtenir durant ces trois heures et demie d'interrogatoire, le juge décida qu'il interrogerait le nouveau le criminel cet après-midi, à 15 heures.

Bibliothèque Maison de l'Orient



173850